

# Les plantes invasives, adoptons les bons gestes !



## Qu'est-ce qu'une plante invasive ?

C'est **une plante exotique**, parce qu'introduite (volontairement ou non par l'homme) dans une aire étrangère à son milieu d'origine, capable de se reproduire naturellement sans intervention humaine et qui prolifère dans un espace naturel au détriment de la biodiversité locale.

**Sa présence et son introduction peuvent également avoir des impacts sur la santé publique et l'économie.**

**Exemples d'invasives  
ornementales** souvent  
plantées dans vos jardins  
et bassins :

- L'Arbre à papillons,
- le Cotonéaster,
- l'Herbe de la pampa,
- le Laurier palme,
- le Cerisier tardif,
- les Elodées
- ou encore le Myriophylle  
du Brésil.

Retrouvez la liste des  
espèces invasives en région  
Centre, dates optimales de  
gestion de ces plantes etc. :  
<http://www.cen-centre.org>

*Mahonia aquifolium*



# Les bons gestes

## pour éviter la prolifération des plantes invasives dans votre jardin

- **Privilégier des espèces locales** pour orner votre jardin, bassin et/ou aquarium,
- **Si vous possédez déjà des plantes invasives, gérer leur développement** : pour les espèces à fleurs, **taillez-les avant la période de floraison** pour éviter la contamination des déchets et/ou du compost et la propagation de la plante.
- **Si vous désirez vous en débarrasser, préférer l'arrachage à la lutte chimique.** Après l'arrachage, vérifiez bien qu'il ne reste pas de petits segments racinaires, à partir desquels la plante peut repartir, et veillez à ne pas les disséminer en transportant la terre et/ou en l'utilisant pour d'autres fins.
- **Enlever les fragments de plantes aquatiques de votre aquarium** avant d'en vider le contenu dans vos canalisations.



**Tours Métropole Val de Loire**

Certaines plateformes de récupération des déchets de Tours Métropole Val de Loire peuvent recevoir les déchets de plantes invasives. Renseignements au 02.47.80.11.11.

